

FEUILLE D'INFORMATION

01 – Octobre 2023

EDITORIAL

Un projet de l'Arc jurassien pour l'Arc jurassien !

Relier La Chaux-de-Fonds à Delémont sans changer de train, tout en réduisant le temps de parcours de près de 30 minutes, tel est le défi du projet ArcExpress. Les premières études ont démontré que cela était faisable, même Bâle et Porrentruy se rapprochent des Franches-Montagnes. A l'heure de la prise de conscience environnementale, ce projet répond parfaitement aux attentes de la société, des milieux économiques et touristiques et de la nature. Le « train rouge qui bouge » n'aura plus à rougir, il passera la vitesse supérieure en devenant une alternative à la voiture, tant pour les pendulaires et étudiants que pour les touristes venant visiter les Franches-Montagnes, les Montagnes neuchâteloises ou encore l'Ajoie.

Ce projet est vital pour notre région, notre économie, notre qualité de vie et pour nos transports publics. Nous avons aujourd'hui 3 ans jusqu'au prochain message fédéral pour l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire

dans lequel nous devons inscrire ce projet pour qu'il se réalise. Il ne faut pas manquer ce « train » d'investissements. Nous devons rassembler et fédérer le maximum de personnes autour de ce projet au-delà de notre région. Soutenez ce projet et rejoignez-nous en adhérant à notre association !

Charles Juillard
Conseiller aux Etats
Président ad interim ArcExpress



VIE DE L'ASSOCIATION



L'assemblée générale de l'association ArcExpress s'est tenue le vendredi 9 juin aux Reussilles. Les Chemins de fer du Jura ont présenté le résultat des études du projet ArcExpress qui sont détaillées dans cette présente feuille d'information. Le comité a été renforcé et compte désormais les personnalités suivantes :

- Charles Juillard, Conseiller aux Etats, Président ad interim
- Moussia von Wattenwyl, Députée au grand conseil bernois, Membre du Conseil du Jura bernois (CJB)
- Damien Chappuis, Maire de Delémont
- Jean-Daniel Jeanneret, Président de La Chaux-de-Fonds
- Philippe Eggertswyler, Maire de Porrentruy
- Gabriel Martinoli, Maire du Noirmont
- Alexander Imhof, Avocat à Laufen

Un nouveau secrétaire, Yannick Parvex, a été désigné par le comité. L'association dispose d'ores et déjà d'un nouveau site internet attrayant. Elle renforcera la communication en lien avec le projet. L'objectif reste l'inscription dans le prochain message sur l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire en 2026 des moyens financiers pour la réalisation des infrastructures nécessaires à la mise en place de cette nouvelle offre.



LE PROJET ARCEXPRESS

Le projet ArcExpress a été déposé par le canton du Jura/ Région Ouest dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Office fédéral des transports (OFT) en 2014 pour l'étape d'aménagement 2030-2035. Il s'agit de relier sans changement La Chaux-de-Fonds avec Delémont et de proposer ainsi une connexion directe au réseau Grandes lignes dans le chef-lieu jurassien. Les temps de parcours sont réduits de près de 30 minutes entre La Chaux-de-Fonds et les villes de Delémont, Porrentruy et Bâle.

Les conclusions de la première analyse n'ont pas permis à ce projet d'être retenu dans les mesures à réaliser dans l'étape d'aménagement 2035. Il avait été classé en 2^e degré d'urgence par la Confédération. Cependant, le Parlement a accepté de le mettre sur une liste de mesures à approfondir pour un prochain message. Le projet ArcExpress a été réévalué avec un nouvel état de référence. L'étude de faisabilité de la phase 1 s'est terminée en décembre 2022.

Les principaux résultats montrent que le concept est compatible avec les futurs horaires 2025 des CFF, ainsi qu'avec le projet d'offre 2035 de la Confédération (état novembre 2021). Le train devient une réelle alternative

intéressante pour les déplacements pendulaires et de loisirs dans l'Arc jurassien. Il est attendu une augmentation de la clientèle et donc des recettes. Le rapport coût/ utilité varie, selon les hypothèses entre 1.5 et 1.9, rendant ce projet économiquement intéressant pour la société.

Le coût des infrastructures est estimé à environ 100 millions de francs. Le financement devra être trouvé à hauteur de 25% au travers des conventions sur les prestations (entretien du réseau) et à hauteur de 75% via le financement des aménagements de l'infrastructure ferroviaire (PRODES). Ces infrastructures ne présentent pas de difficultés à être mises en œuvre. Il s'agit de corrections de courbes et mise à double voie de certains tronçons pour le croisement des trains, ainsi que la pose d'un troisième rail entre Glovelier et Delémont. Les trains à voie métrique des Chemins de fer du Jura pourront ainsi continuer à rouler jusqu'à Delémont et y assurer les principales correspondances en direction de Bâle et de Bienne dans le chef-lieu cantonal.

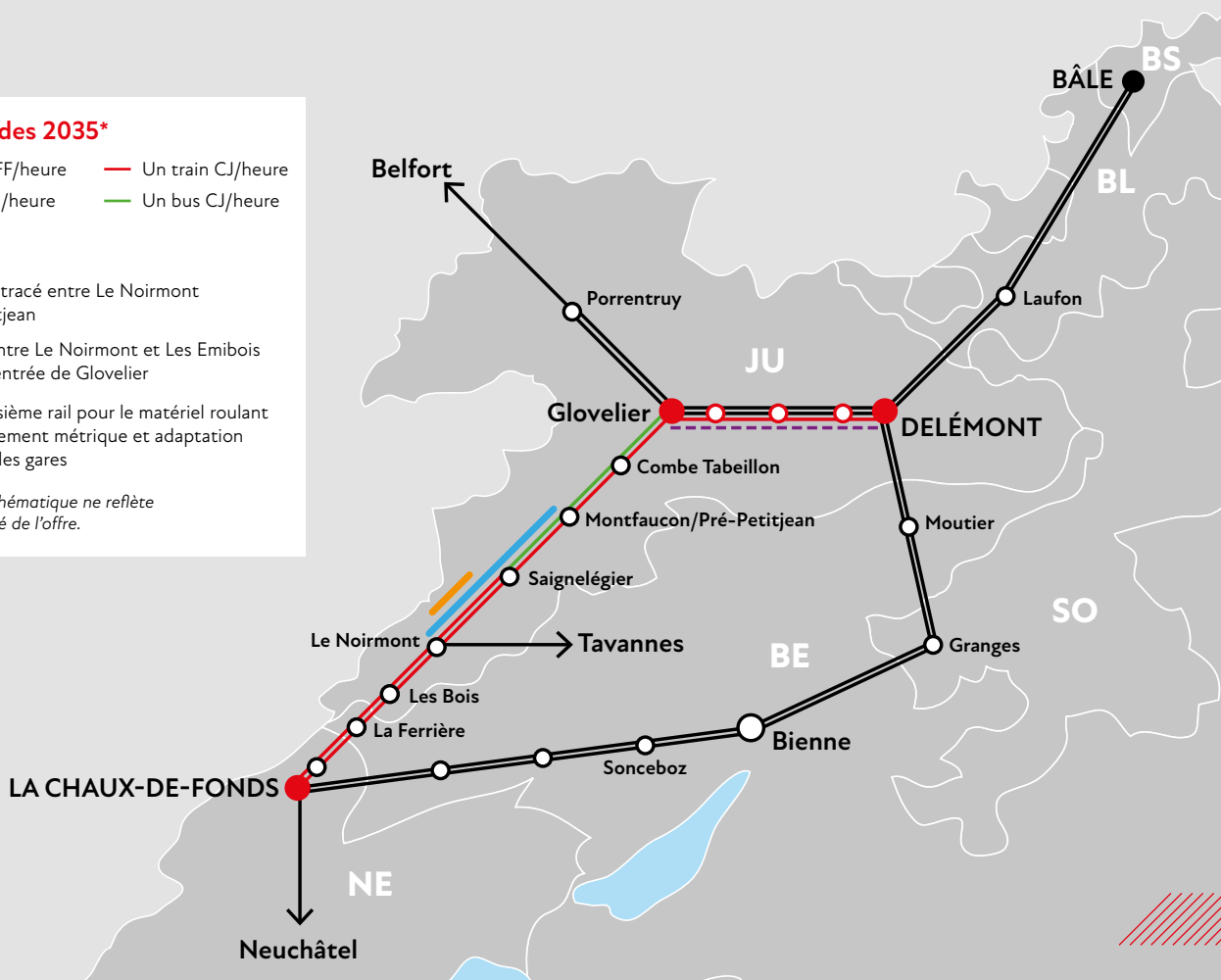
Offre avec Prodes 2035*

- Deux trains CFF/heure
- Un train CJ/heure
- Deux trains CJ/heure
- Un bus CJ/heure

Travaux

- Correction de tracé entre Le Noirmont et Le Pré-Petitjean
- Double voie entre Le Noirmont et Les Emibois et ainsi qu'à l'entrée de Glovelier
- Pose d'un troisième rail pour le matériel roulant des CJ à écartement métrique et adaptation de quais dans les gares

* Cette carte schématique ne reflète pas l'intégralité de l'offre.





DEVENIR MEMBRE !

La meilleure façon de nous soutenir est d'adhérer à l'association ArcExpress.

Montant des cotisations annuelles selon la catégorie de membres :

Membres individuels	30.-
AVS, étudiant-e-s, apprenti-e-s	20.-
Associations	50.-
Entreprises	100.-
Communes	100.-
Cantons	dès 250.-

Pour les personnes physiques:



Pour les personnes morales:



Pour plus d'infos:
visitez arcexpress.ch



Suivez notre
page Facebook!



www.arcexpress.ch
contact : info@arcexpress.ch